

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES EN MARKETING SOCIAL ET NUDGES
Plan d'études 2026

Formateurs	Cours	Dates (vendredi + jeudi 25 juin)	Périodes de cours	Ateliers Intervention	Lunch inclus ?
Valéry Bezençon	Marketing social, nudges et techniques de changement de comportement 1 ^{ère} partie	16 janvier 9h15 – 16h45 Salle B41	6	1	Oui
Valéry Bezençon	Marketing social, nudges et techniques de changement de comportement 2 ^{ème} partie	30 janvier 9h15 – 16h45 Salle B41	6	1	Oui
Valéry Bezençon	Marketing social, nudges et techniques de changement de comportement 3 ^{ème} partie	6 février 9h15 – 16h45 Salle D71	6	1	Oui
Valéry Bezençon	Marketing social, nudges et techniques de changement de comportement 4 ^{ème} partie	13 février 9h15 – 16h45 Salle D71	6	1	Oui
Bruno Kocher	Méthodes de recherche	6 mars 9h15 – 16h30 Salle D71	7		Non
Juan Manuel Falomir	Déterminants psychosociaux des comportements	27 mars 9h15 – 16h45 Salle D71	6	1	Oui
Mélanie Levy	Le cadre légal des approches comportementales	24 avril 9h15 – 12h45 Salle D71	4		Non
S.-P. Chevarie-Cossette	L'éthique des approches comportementales	24 avril 14h15 – 15h30 Salle D71	3		Non
Adrian Holzer	Design thinking et méthodes participatives	8 mai 9h15 – 16h Salle D71	4	2	Non
Date en réserve		5 juin			
Valéry Bezençon	Atelier cartographie du parcours usager	Jeudi 25 juin 10h-12h30 Salle D71	3		Oui
Behavioural Insights Team	Développer son intervention	Jeudi 25 juin 14h-16h30 Salle D71	4		
Behavioural Insights Team	Développer son intervention	26 juin 9h – 15h30 Salle D71	7		Non
Khalid Hamdaoui	Atelier segmentation	21 août 9h15 – 16h30 Salle à confirmer	6	1	Non

Formateurs	Cours	Dates (vendredi)	Périodes de cours	Ateliers Intervention	
Bruno Kocher	Communiquer avec son audience	11 septembre 9h15 – 16h45 Salle D71	7		Oui
Alpaslan Korkmaz	Négocier avec les partenaires	2 octobre 9h15 – 16h30 Salle D71	6	1	Non
Joachim Marti / Valéry Bezençon	Evaluer son intervention	30 octobre 9h15 – 16h30 Salle D71	7		Non
Date en réserve		13 novembre			
Valéry Bezençon	Présentation de son intervention	27 novembre 9h – 17h45 Salle D71	9		Non

La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire. L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive ci-dessous.

Annexe au programme d'études :

Directive relative à la rédaction du travail personnel

1. Cadre général

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS et demandera un travail conséquent. Il devra refléter la connaissance et l'appropriation des concepts et approches présentés dans le CAS. Ce travail personnel inclura une présentation, un rapport ainsi que des annexes incluant toutes les étapes et justifications de l'intervention sur la base des outils présentés en cours ainsi que les données collectées.

2. Choix du thème

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante ou du participant, et doit être approuvé par la direction du programme. Le travail porte sur la conception et la justification d'une intervention visant des changements de comportement.

3. Démarche à suivre

- a. Le thème et l'approche envisagée avec les données à collecter et / ou à analyser doit être déposée sous la forme d'un document écrit sur Moodle. Le dernier délai pour soumettre le thème et l'approche envisagée pour approbation est inscrite dans le tableau ci-dessous.
- b. Les participant-e-s peuvent remettre leur travail sous forme d'ébauche pour obtenir un retour avant la soumission finale.
- c. Les participant-e-s remettent la version finale après d'éventuelles corrections.
- d. La soutenance orale en français ou en anglais consiste en une présentation et justification du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participant-e-s.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Etape	Transmission du travail et retour d'information	Délai
a. Dépôt du thème et de l'approche	Remise sur Moodle pour approbation.	1 ^{er} mars
b. Ebauche	Remise sur Moodle pour commentaires.	14 octobre
c. Soutenance	Remise de la présentation sur Moodle.	25 novembre
d. Version finale du rapport	Remise sur Moodle en 1 seul fichier incluant les annexes	13 décembre

4. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante ou le participant bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée à la fin du délai supplémentaire. Un nouvel échec est éliminatoire.

5. Evaluation

Rapport : 70%

Soutenance : 30%

Toute tentative de fraude (par exemple plagiat, usage non autorisé de l'intelligence artificielle) est sanctionnée par un échec.

6. Aspects formels du rapport et de son format

Le travail final comprend au moins les parties suivantes : la page de titre, le résumé, la table des matières, les objectifs de l'intervention, la méthodologie, l'analyse de l'audience, la discussion et sélection des techniques de changement de comportement, les considérations opérationnelles, légales et éthiques, la planification de l'évaluation et les annexes. Les annexes incluront les fichiers de données collectées, les analyses de données effectuées ainsi que les étapes de la construction de l'intervention sur la base des outils présentés en cours.

a) Nombre de pages

Le travail final comporte au maximum 10'000 mots (~20-25 pages) sans les annexes. Il est rédigé en français ou en anglais.

b) Citation

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur-rice-s
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples : (Fournier, 2024, p. 186).

c. Bibliographie

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires et doivent être présentés de manière consistante:

- Auteur-rice-s
- Date de parution
- Titre et sous-titre
- Lieu de parution
- Éditeur

Seul-e-s les travaux cités dans le texte doivent être référencés dans la bibliographie.